

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Objet

Les conditions générales de vente présentent les droits et obligations de la société «PiKto'gramme», représentée par M. David Scribot, spécialisé dans la Prestation de Services en Bâtiment, Patrimoine et Paysage :

Prestation : Les prestations proposées au présent devis concernent la réalisation et la remise au client de prestations de Service liées au domaine du Bâtiment :

- la «Photographie d'Architecture, Patrimoine, Paysage, sport et évènementiel.
- l'élaboration de pièces graphiques, et/ou écrites en Bâtiment.

N° SIRET : 487 619 157 00018 - APE : 7420 Z

Ci-après désigné par le terme «PiKto'gramme» ou «Nous» d'une part, et toute personne physique souhaitant bénéficier des services de la société PiKto'gramme ci-après désigné par le terme «Client». Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment par la société PiKto'gramme, néanmoins, les conditions applicables resteront celles du présent devis, lors de l'acceptation du client. Des conditions particulières à certains services peuvent compléter les présentes conditions générales ; elles seront alors précisées par écrit lors de la commande. Pour tout client, le fait d'accepter un devis en le datant et le signant implique son accord sans réserve des présentes conditions générales de vente.

2 - Règlements et Engagement

- **Règlementation spécifique aux prestations de photographie** : le client fait son affaire des autorisations écrites de prises de vue, et décharges nécessaires à l'élaboration des reportages, dans le cadre du Droit à l'Image, et du Droit de propriété Artistique.
- **Règlementation spécifique aux prestations de service en Bâtiment, de Dessin Industriel Bâtiment** :

Selon la législation en vigueur :

- **L'article 82 de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016**, le prestataire est autorisé à réaliser tous plans de bâtiments n'excédant pas une surface de plancher de 150m², au-delà de laquelle le recours à la validation des plans par un architecte est obligatoire. Ce recours est stipulé être à la charge du client sauf disposition contraire stipulé expressément au présent devis et signé par les parties.
- **Le présent contrat est un contrat de prestations de services dont l'objet consiste en la commande, la fourniture et la réalisation** de pièces écrites et graphiques exprimant un projet architectural, n'excédant pas 150m². Celles-ci ne peuvent en aucun cas servir pour l'exécution des travaux ; pour lesquels il appartient au client de faire mandater un architecte de son choix.
- **Prestataire** : Les prestations proposées seront réalisées par David Scribot, représentant la société PiKto'gramme, dessinateur en bâtiment, et photographe. Le prestataire sera votre unique interlocuteur technique tout au long de la prestation.
- **Engagement du prestataire** : Le prestataire est lié au client par une obligation de moyens.
- **Engagement du client** : Le client s'engage à communiquer toute information nécessaire à la bonne réalisation de la prestation.

3. Constitution du Devis et Prix

- **Définition des prix** : Les prix indiqués s'entendent en Euros Hors Taxes (HT). TVA non applicable, article 293 B du CGI. Ils seront définis au travers d'un devis personnalisé et nominatif contre signé des deux parties contractantes.
- **Modification des tarifs** : La société « PiKto'gramme » se réserve le droit de pouvoir modifier, à tout moment ses tarifs. Toutefois, elle s'engage à appliquer les tarifs en vigueur qui auront été indiqués lors de la commande.
- **Frais d'envoi** : Les prix indiqués comprennent les frais d'expédition des plans, et sont expressément indiqués aux conditions particulières du devis.
- **Frais de déplacement** : La société «PiKto'gramme» se donne le droit de facturer des frais de déplacement, à hauteur de 0.2€HT/km, pour se rendre sur le site, au départ de Cavron Saint Martin 62140, d'après Mappy, aller/retour.

4. Commande

- **Commande** : La commande s'effectue par devis signé et validé avec la mention « Bon pour Accord » par le client.
- **Validité du devis** : Le présent devis est valable 3 mois à compter de sa date d'émission.
- **Droit de rétractation** : Le client dispose d'un délai de sept (7) jours ouvrables à compter de la signature du devis pour se rétracter, sauf demande express de sa part pour que «PiKto'gramme» commence à exécuter la prestation commandée avant l'expiration du délai de sept (7) jours. Il est bien compris que toute demande express d'exécution dans le délai de sept (7) jours à compter de la signature du devis entraîne renonciation du client à son droit de rétractation et donne plein pouvoir à «PiKto'gramme» de commencer à exécuter la prestation commandée avant l'expiration du délai de sept (7) jours. Si un client annule sa commande dans un délai légal de sept (7) jours ouvrables, l'acompte versé lui sera automatiquement remboursé.
- **Annulation** après expiration des sept (7) jours de rétractation : La société «PiKto'gramme» se gardera le droit de conserver les 30 % versé et encaissé à la commande ; l'acompte ne sera pas remboursé au client. Si l'acompte n'avait pas été honoré par le client lors de la commande, « PiKto'gramme » exigera le règlement de celui-ci à hauteur de 30 % maximum du montant global de la mission.

PiKto'gramme, Photographie et Dessin d'Architecture, Paysage, Patrimoine, sport et événementiel...

30, rue de la Fontaine Brassart 62140 Cavron Saint Martin

Tel.: 06 19 16 28 19 @mail : piko.gramme.ooo@gmail.com

Dispensé d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés RCS

N° SIRET : 487 619 157 00018 - APE : 7420 Z - N° S.S. : 1700759350283 67

[Tapez ici]

5. Livraison

- **Photographies** : La livraison de la commande s'effectue au domicile du client, ou par courrier dans un délai de 3 à 4 semaines à partir de la réalisation du reportage, pour une prestation remise uniquement sur clé USB, et 6 à 8 semaines pour les prestations avec livre. Pour les prestations comprenant un livre photo, le client a un délai de 3 semaines pour remettre sa sélection de photos à paraître dans le livre. Au-delà de ce délai, la société « PiKto'gramme » sera en droit de facturer la totalité de la prestation sans remise de livre.
- **Prestations de service autres** : à convenir avec le client, et font l'objet de précisions aux conditions particulières du devis.

6. Délai de livraison

- **Le délai de livraison** de la mission confiée par le client à La société « **PiKto'gramme** » sera toujours indiqué sur le devis, établi par la société ; il aura effet à compter de la réception du devis dûment signé et du règlement de l'acompte. La société « PiKto'gramme » s'engage à respecter ce délai sous peine de résiliation du contrat et du remboursement des sommes versées. (Sous réserve de la réception de tous les documents nécessaires à la mission, réclamés au client et du paiement de l'acompte demandé). En cas de non-versement de l'acompte, La société « PiKto'gramme » n'aura aucun engagement de délai auprès de son client quant au rendu de sa mission, le solde sera exigible dans son intégralité lors du rendu de la prestation selon les conditions générales.
- **Le Délai court et prend effet** à réception par le prestataire de la réception de l'ensemble des pièces nécessaires à la réalisation de la mission. Dans le cas où le dossier est incomplet, « PiKto'gramme » en informe le client par écrit. Le Délai prend effet à réception des éléments manquants.
- **Modification du Délai** : Le délai de livraison de la prestation peut varier en fonction des modifications attendues par le client et de la complexité du dossier. Le délai est à convenir avec le client, et fait l'objet de précisions aux prescriptions particulières. Le client s'engage néanmoins de communiquer et fournir à la société « **PiKto'gramme** » les moyens de la réalisation de sa mission, notamment tous les accès aux sites des reportages photographiques.
- **En cas de modification du délai due à une négligence du client**, la société PiKto'gramme pourra demander des honoraires complémentaires.

7. Règlement

- **Acompte** : Un acompte de 30% du montant total TTC est versé au moment de la signature du devis.
- **Photographies** : Dans le cas d'une prestation avec livre, un second acompte de 30% sera versé à la remise des supports clé USB. Le restant dû 40% sera réglé par le client à la livraison. Les modalités de paiement sont précisées sur le devis. Pour chaque commande envoyée par voie postale, des frais de port seront facturés en sus.
- **Retard de Règlement & Pénalité** : En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par l'Acheteur au-delà du délai fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 15,00% (par an) du montant HT du prix d'acquisition figurant sur la facture seront automatiquement et de plein droit sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que le Fournisseur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'acheteur. Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.
- **Mode de Règlement** : Le prix est payable par chèque postal ou bancaire établi à l'ordre de La société « PiKto'gramme », ou David Scribot.
- **Pénalité** : Tout retard de règlement supérieur à 30 jours entraîne l'application d'une pénalité de 1% par mois de retard à compter du 31^{ème} jour.

8. Garanties et réclamations

- **Photographies** : Nous garantissons une fabrication professionnelle sur mesure, de qualité des photos et finitions des livres photos. Nous nous engageons à échanger ou rembourser les produits défectueux ou non conformes, dans les meilleurs délais. Tout signalement de vice ou dysfonctionnement doit être signalé sous 8 jours. Le client devra notifier de façon précise le motif du renvoi.

9. Résiliation, Remplacement et annulation

- **En cas d'impossibilité** d'exécution de la prestation, lié à la santé ou tout accident, la société « PiKto'gramme » s'engage à rechercher un prestataire équivalent ou à rembourser le montant de l'acompte.
- **Règlementation** : La société « **PiKto'gramme** » se réserve le droit de refuser toute commande qui, après analyse du dossier, lui semblerait contraire aux réglementations en vigueur.
- **Résiliation hors faute** : Le présent contrat pourra être résilié à tout instant par chacune des parties, sous réserve d'un préavis de trois semaines avant la date de la prestation, objet du contrat. Dans l'hypothèse où le client annule la prestation au-delà de ce délai, les sommes déjà perçues par le prestataire lui demeureront acquises.

10. Référencement

- Le client accepte que le prestataire puisse faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre du présent contrat.

PiKto'gramme, Photographie et Dessin d'Architecture, Paysage, Patrimoine, sport et événementiel...

30, rue de la Fontaine Brassart 62140 Cavron Saint Martin

Tel.: 06 19 16 28 19 @mail : pikto.gramme.ooo@gmail.com

Dispensé d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés RCS

N° SIRET : 487 619 157 00018 - APE : 7420 Z - N° S.S. : 1700759350283 67

[Tapez ici]

11. Droit de reproduction et transfert de propriété :

- **Les marchandises** livrées restent propriété de la société «PiKto'gramme» jusqu'à leur règlement complet.
- **Propriété Artistique** : la société «PiKto'gramme» autorise le client à effectuer des retirages des photos fournies sur les supports numériques à titre personnel. En outre, toute publication de ses photos sur tout support public devra comporter la mention suivante : «Copyright PiKto'gramme».
- **Le règlement des factures** s'effectue comptant sur présentation de ces dernières et conditionne la remise des documents objets de la prestation. En l'absence de règlement le prestataire peut refuser de remettre le dossier et le conserver jusqu'à ce que le règlement intervienne.

12. Responsabilités :

- **Photographie** : Les prestations que nous réalisons ne sont soumises qu'à une simple obligation de moyens et non à une obligation de résultat. Il est convenu que notre responsabilité, peut être engagée uniquement pour les dommages directs et prévisibles résultant d'une commande.
- **Le Client est responsable de tout dommage**, direct ou indirect, que lui-même ou les participants pourraient causer au cours de la réception.
- **La société «PiKto'gramme»** sera dégagée de toute obligation au cas où un événement de force majeure surviendrait (grève, incendie, dégât des eaux...) et rendrait impossible toute exécution du présent contrat.
- **Prestation de Service en Bâtiment autres** : La société « PiKto'gramme » est soumise à une simple obligation de moyen dans l'élaboration des pièces graphiques et écrites. Le client demeure seul responsable de l'exactitude des informations communiquées à la société «PiKto'gramme» à partir desquelles la prestation est réalisée.
- **Assurances** : La société «PiKto'gramme» est assurée en responsabilité civile professionnelle.
- La souscription de toute assurance nécessaire à la Maîtrise d'œuvre et la couverture obligatoire du mode de construction : à savoir assurance professionnelle construction, décennale, biennale et responsabilité civile, assurances dommages ouvrages obligatoire et toutes assurances complémentaires afférentes au pavillon intempéries, vols, etc.), restent à la charge du client. Dans tous les cas si notre responsabilité pouvait être retenue, elle ne pourrait excéder le montant total des sommes payées par le client pour l'obtention de la prestation en cause.
- **Droit Informatique & Liberté** : Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification pour les données nominatives le concernant.

13. Litige et Juridiction compétente

- **Tout litige** consécutif à l'exécution de ces conditions générales devra, en premier lieu, faire l'objet d'une résolution amiable avec si besoin le recours à un médiateur. En l'absence de résolution amiable, les tribunaux compétents pourront être saisis pour régler le litige.
- **Tout litige** susceptible de s'élever entre la société «PiKto'gramme» et un professionnel, à propos de la formation, de l'exécution, ou de l'interprétation du présent contrat, sera de la compétence exclusive des tribunaux de LILLE.
- **Les litiges** intervenant entre la société «PiKto'gramme» et un consommateur seront traités par le tribunal du lieu du défendeur.
- **NB** : on ne peut pas prévoir un tribunal compétent dans le cas où on s'adresse à un consommateur, si votre prestataire s'adresse à la fois aux professionnels et aux particuliers, ce type de clause qui différencie les deux régimes peut être prévu.

PiKto'gramme, Photographie et Dessin d'Architecture, Paysage, Patrimoine, sport et événementiel...

30, rue de la Fontaine Brassart 62140 Cavron Saint Martin

Tel.: 06 19 16 28 19 @mail : pikto.gramme.ooo@gmail.com

Dispensé d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés RCS

N° SIRET : 487 619 157 00018 - APE : 7420 Z - N° S.S. : 1700759350283 67